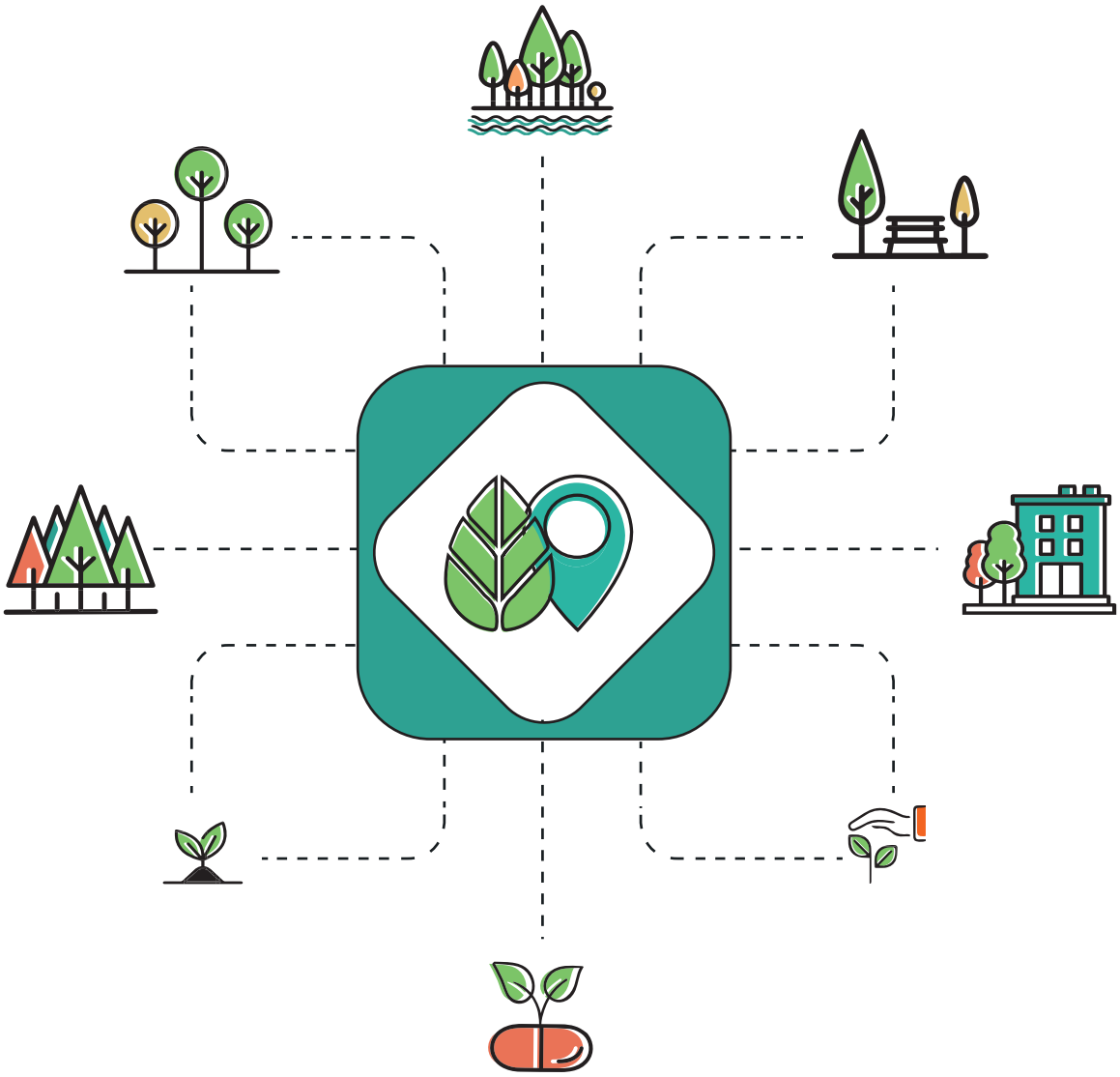
CÉRÈS FLORE

PRODUCTEUR DE VÉGÉTAUX INDIGÈNES SAUVAGES



Cérès Flore contribue à des territoires plus durables
et plus résilients en les aménageant avec des végétaux sauvages.

cérèsflore
végétal sauvage

ceres-flore.fr

SOMMAIRE

01 **LA SOCIÉTÉ**
Cérès Flore S.A.S. Agricole

02 **MOYENS HUMAINS**
Une équipe pluridisciplinaire

03 **MOYENS MATÉRIELS**
Pépinière & unité de multiplication

04 **CHARTE ÉTHIQUE ET RSE**
Économie circulaire & Politique de développement durable

05 **PRODUCTION DE VÉGÉTAUX INDIGÈNES SAUVAGES**
Espèces ciblées, sites de collectes, prélèvements, phase de production, traçabilité, S.I.G.
Labellisation Végétal Local Zone Méditerranéenne

06 **RÉFÉRENCES**
Ils nous font confiance

07 **PORTFOLIO**
Sites de prélèvements, collecte, production, unité de multiplication, réalisations

08 **CONTACTS**
Siège social & Pépinière

01 LA SOCIÉTÉ

- Cérès Flore propose des solutions de fournitures végétales à partir d'écotypes prélevés dans des milieux naturels locaux.

Prélèvement
local



- Nos solutions répondent aux besoins des :

  - gestionnaires d'espaces naturels
  - gestionnaires d'espaces verts
  - syndicats de cours d'eau
  - syndicats AOC
  - producteurs de PPAM
  - paysagistes concepteurs en végétalisation urbaine
  - paysagistes concepteurs de murs et toits végétalisés
  - boisements écologiques

- Nos services :

  1. Bureau d'étude pour l'accompagnent de tout type de projets de végétalisation. (haie agricole, transplantation, restauration d'espace naturel...)

  2. Pépinière pour la fourniture de jeunes plants d'origine sauvage et locale en godets forestiers.
  (vente sur stock ou contrat exclusif de prélèvement production)

  3. Fournisseur pour le génie végétal.
  (boutures, ramilles et branches de saule...)

  4. Distributeur de matériel de protection.
  (paillage, manchon, échalas...)

  5. Conducteur de travaux de plantation.



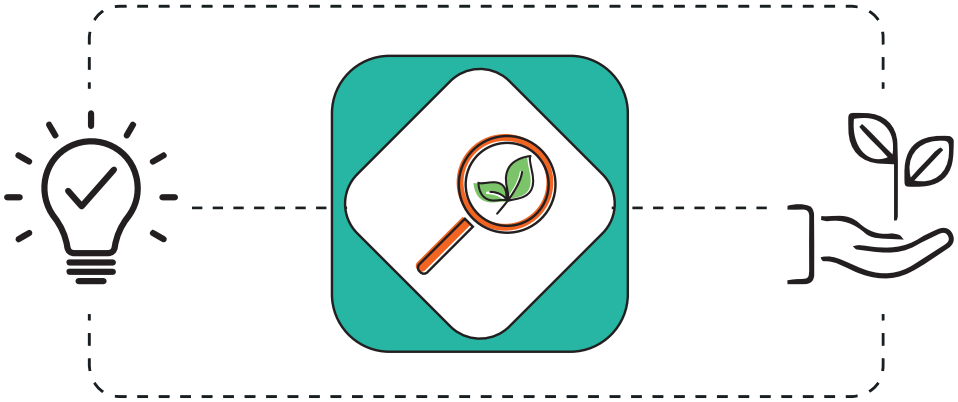
Production
pré-acclimatation
locale



Livraison
et
plantation

Protéger et promouvoir le patrimoine végétal indigène sauvage

Les plantes non-locales représentent une menace pour nos ecosystèmes. Elles sont dépendantes, fragiles, inadaptées ou peuvent se révéler envahissantes.



- Nous avons développé une panoplie de gammes végétales dont les compositions sont représentatives des cortèges indigènes naturels.

  Notre modèle innovant de collecte et de multiplication de végétaux, est conçu dans un souci de conservation des qualités naturelles des plantes.

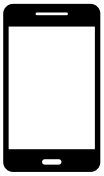
  Nous privilégions les techniques de multiplication traditionnelles par semis ou bouturage.

- Nous avons conçu une application mobile de traçabilité des végétaux. Ce système d'information géolocalisé permet de suivre avec précision les interventions de prélèvements et de production des jeunes plants.

  Les données ainsi produites, alimentent notre Progiciel de Gestion Intégré et servent à générer des comptes rendus à destination :

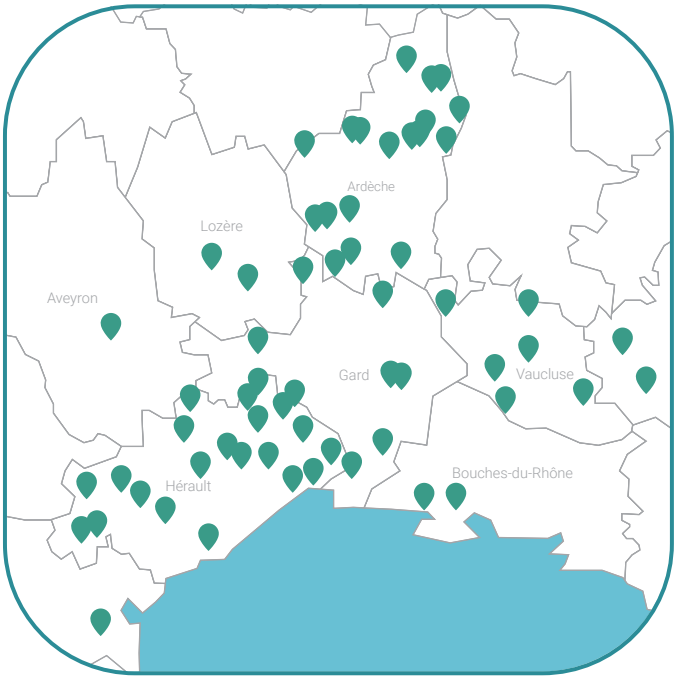
  - du propriétaire et du gestionnaire des sites de collectes, sur les zones, sites et essences prélevés

  - du client final, sur l'origine des plants fournis.



- Nous ciblons un panel de milieux diversifiés afin de répondre à la demande des différents gestionnaires :
  zone humide, berge de cours d'eau et ripisylve, milieu sec, forestier et agricole, prélevés au sein de plus de 85 000 ha de sites naturels conventionnés.





- Nos opérations de collecte, totalement manuelles et en mobilité douce, permettent de garantir la préservation de l'équilibre des écosystèmes visités.

NOUS GARANTISSONS L'ORIGINE DE NOS VÉGÉTAUX



Nous pouvons multiplier et produire de nombreuses plantes locales issues de différents milieux naturels sans impacter les écosystèmes prélevés.

Notre système de production repose sur 5 piliers

1. Un prélèvement local et mesuré
2. Un patrimoine floristique local
3. Un système de production innovant
4. La traçabilité des végétaux
5. Des emplois locaux

Une offre végétale résiliente face au dérèglement climatique

L'adaptabilité naturelle des végétaux indigènes sauvages garantit la durabilité des ouvrages réalisés et un taux de reprise optimal.
La flore locale permet d'assurer le retour de la fonctionnalité de l'écosystème "recréé" et de la qualité initiale du milieu.

02 MOYENS HUMAINS

> Notre équipe pluridisciplinaire, aux compétences complémentaires, nous permet d'être performants sur toute notre chaîne de valeur.

Botanique Phytosociologie **Ecologie** Pathologie végétale
Technique horticole Agronomie Environnement
Conception et aménagement agro-éco-paysagé

DIRECTION

Christiane Magallon, présidente

35 ans d'expérience dans la direction de TPE et PME.

PÉPINIÈRE

Didier Legare, directeur production

Ingénieur agronome, 20 ans d'expérience au sein des pépinières Jean Rey, responsable de production, expert en production d'arbres et d'arbustes et en multiplication végétale

Ambre loisy, opératrice de production

BTS productions horticoles 6 ans d'expérience en pépinière



PROJETS, ÉTUDES ET CONCEPTION, PRÉLÈVEMENT ET PLANTATION

Arnaud Million, directeur technique & commercial

Spécialisé en gestion des cours d'eau et des ripisylves, phytosociologie, maîtrise des techniques de génie végétal, suivi de travaux et encadrement

Arnaud Petit, Conducteur de travaux

Spécialisé en conception et aménagement agro-paysagé

Florian Millet, Chef d'équipe travaux

Spécialisé en horticulture et en fourniture pour le génie végétal

4 à 8 ouvriers qualifiés en période de prélèvements et plantations

Renforts ponctuels de personnels via des structures d'insertion



03 MOYENS MATERIELS

PÉPINIÈRE

- 110m² de table de culture
- 1 chambre froide
Conservation semences, boutures
- 1000 m² de serres chapelles
- Système de brumisation à l'étouffée
- 6000 m² espace extérieur d'acclimatation
- 200m² d'ombrières
- chariot élévateur

UNITÉ DE MULTIPLICATION

- 1 salle de repiquage équipée de 4 hottes à flux laminaire
8 postes de travail
- 2 chambres de cultures avec régulation de la température et de la luminosité intégrée
- 1 salle de préparation équipée d'une hotte à flux laminaire

INFORMATIQUE

8 PC portables/fixes
5 terminaux mobiles
6 smartphones
4 imprimantes laser/jet d'encre
4 imprimantes thermiques
étiquetage

- 2 serveurs cloud
Système de traçabilité
Stockage et autres applicatifs
- Logiciels
Libre office, Microsoft office, Suite Adobe, QGIS, Autodesk...

RÉCOLTE, SEMENCE ET BOUTURE

- Récoltes
Sécateurs et élagueuse électrique
Ciseaux horticoles
- Conditionnement
Sachets kraft et étiquetage
- Désinfection
Alcool 90°, pulvérisateurs
- Transport
Sacs à dos isothermes, glacières, claies de portage

VÉHICULES

- 2 Utilitaires 3 places
Livraison, chantier
- 1 remorque bâchée
- VTT
Prélèvements, propection sites de collectes

04 CHARTE ÉTIQUE & RSE

Société à mission, Cérès Flore vise à avoir un impact positif sur la biodiversité, le cadre de vie, la résilience des territoires et l'économie locale. Elle se donne pour mission :

- de développer des solutions innovantes pour l'aménagement de territoires avec des végétaux indigènes sauvages
- de respecter l'environnement et d'utiliser des pratiques durables
- de collaborer avec les acteurs locaux pour développer des projets adaptés aux besoins des territoires
- de sensibiliser le public à l'importance de la nature.

Notre stratégie d'entreprise et notre management reposent sur 4 valeurs clés :
Intégrité, Respect, Engagement, Solidarité.

INTÉGRITÉ

L'honnêteté et l'intégrité constituent la base des relations professionnelles et interpersonnelles.
Elles sont des valeurs essentielles assurant le succès de l'entreprise.

ENGAGEMENT

Nous mettons toute notre énergie pour porter nos convictions et ainsi proposer des solutions en réponse aux enjeux globaux du climat et de la biodiversité.

RESPECT

Tolérance, bienveillance, équité et respect s'imposent à tous les collaborateurs dans l'exercice de leurs fonctions.

SOLIDARITÉ

L'atteinte de nos objectifs, repose sur le sens du collectif. L'entraide et l'esprit d'équipe font passer l'intérêt personnel après l'intérêt commun.



ÉCONOMIE LOCALE ET INTÉGRATION SOCIALE

Nous favorisons les partenariats locaux par la recherche de fournisseurs, sous-traitants ou prestataires en circuits courts de proximité.
Nous coopèrons avec des organismes d'insertion professionnelle, des établissements d'enseignement dans le cadre de contrats de chantiers, de formations en alternance ou de stages :

- Université populaire Ventoux : Entreprise Apprenante Inclusive
- Lycées agricoles d'Avignon, Carpentras, l'Isle sur La Sorgues et St Rémy de Provence
- Université Aix-Marseille

La préservation de l'environnement est à l'origine de la création de Cérès Flore.

Chaque collaborateur adhère à notre projet qui s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire, visant l'écoconception de nos produits, une consommation responsable et un recyclage de nos déchets.

LE VÉGÉTAL INDIGÈNE SAUVAGE

Notre modèle est par nature une filière courte nous permettant de relocaliser l'ensemble de la chaîne de production et contribue ainsi à lutter contre les importations de végétaux issus de l'union européenne.

Les végétaux indigènes sauvages, prélevés au plus près des sites des projets, ont bénéficié d'une longue coévolution avec la faune et la flore locale.

Une fois réimplantés, ils contribuent ainsi au bon fonctionnement et à la résilience des écosystèmes auxquels ils sont inféodés.

OPTIMISATION DES CIRCUITS LOGISTIQUES ET DES DÉPLACEMENTS

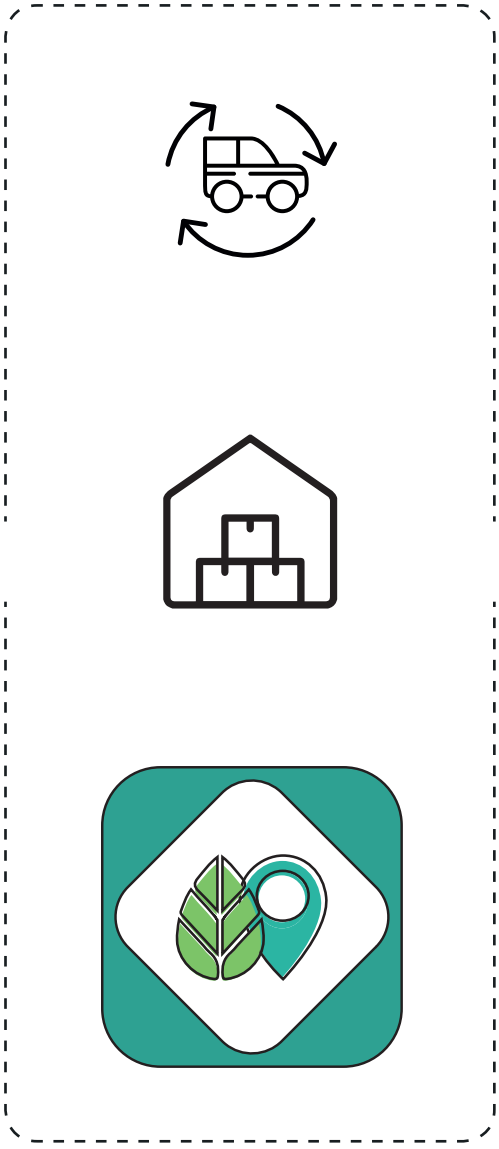
Le cycle de production, du prélèvement à la livraison sur site, reste dans un rayon restreint. Le matériel végétal issu des collectes est transportable à l'aide d'un véhicule léger.

Les prélèvements s'effectuent en mobilité douce.

Le petit gabarit des jeunes plants racinés nous permettent d'optimiser le transport vers des sites d'élevage distants, si nécessaire.

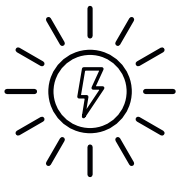
Les livraisons sur les sites de plantation sont réalisées depuis le lieu d'élevage, à proximité des sites de prélèvement.

Nous privilégions l'utilisation de la visio conférence pour limiter au maximum les déplacements.



ÉNERGIE DURABLE

Notre unité de production est alimentée par le fournisseur ENERCOOP, coopérative qui garantit une alimentation électrique provenant de ressource 100% renouvelable.





POLITIQUE INFORMATIQUE

Nous avons fait le choix d'un hébergeur Français éco-responsable pour l'architecture de notre système d'information.
O2SWITCH exploite à 94 % de l'énergie décarbonnée.

Nous avons digitalisé les processus clés de l'entreprise (production, contrats, devis, factures, livraisons, signature électronique...) afin de limiter au maximum les impressions.

Nos services numériques sont développés selon les principes de l'éco-conception.

Nous privilégions l'achat de matériels reconditionnés.

Chaque collaborateur reçoit des préconisation environnementales en terme d'usage à travers notre charte informatique (extinction du poste de travail, gestion de sa boîte mail, impression...)

RÉDUCTION DES DÉCHETS

Nous proposons une gamme de fournitures d'accompagnement à la plantation (protection, tuteurs) biodégradables ne nécessitant aucun retrait après usage.
Ils sont constitués d'un matériau issu de ressources et de fabrication 100 % françaises.
Nous fournissons ainsi une alternative aux produits fabriqués à base de plastique, en fibre de jute ou sisal fabriqués à l'étranger.

Nos végétaux sont livrés en "motte nue" et cagettes en bois afin de supprimer le plastique sur les chantiers.



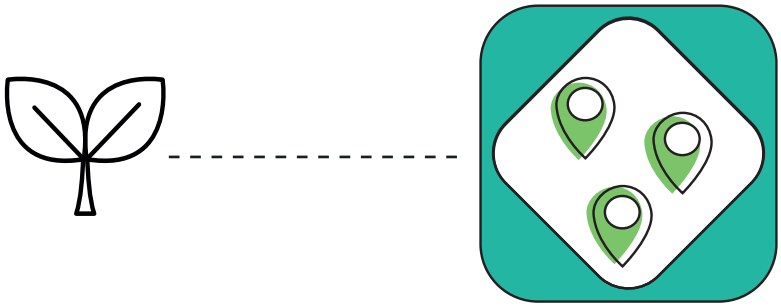
Nous avons mis en place le tri sélectif, nos déchets verts sont valorisés via une plateforme de compostage.

05 PRODUCTION

Nous produisons des jeunes plants d'arbres et arbustes, conditionnés en godets forestiers anti-chignon.

ESPÈCES CIBLÉES

Le cortège spécifique sélectionné est une conjugaison entre les espèces représentatives et inféodées aux milieux naturels, et les demandes des gestionnaires.
Les espèces retenues sont issues de différents types de milieux, allant des ripisylves aux milieux secs de type garrigue.



SITES DE COLLECTES

Afin d'évaluer le degré de "naturalité" du site de prélèvement ciblé, nous réalisons une étude préliminaire sur son historique.
Nous relevons les différentes opérations d'aménagement qui ont pu être réalisées à proximité.
Une analyse règlementaire et administrative permet d'affiner le potentiel du site.

Une attention particulière est portée à la présence de pathologies végétales sur l'ensemble du bassin hydrographique.
Nous nous assurons de l'accessibilité du site afin d'estimer ces contraintes (terrain escarpé, falaises, réseau de cheminements existants, cours d'eau, ...).
Ainsi nous pouvons optimiser nos déplacements et minimiser notre impact sur la faune et la flore.

Avant toutes opérations de collecte, une demande d'autorisation auprès des propriétaires est systématiquement engagée. En cas de gestion déléguée, nous nous rapprochons de la structure gestionnaire.
Nos prélèvements sont réalisés dans le cadre de contrats avec les propriétaires fonciers, principalement des conventions d'autorisation de collectes pluriannuelles en Espaces Naturels Sensibles. Nous sommes conventionnés avec les entités suivantes, sur l'ensemble de leurs fonciers :

- Conseils départementaux : Ardèche, Drome, Gard, Hérault, Lozère, Vaucluse
- Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues (84)
- Syndicat Mixte d'aménagement de la vallée de la Durance (13,84)

Nous disposons ainsi de sites de prélèvements réparties entre les régions Sud, Occitanie et Auvergne-Rhône Alpes qui nous permettent d'accéder à une typologie de milieux variés :
littoral, ripisylve, garrigue, bocage, causses.

Les opérations de collectes sont des interventions exclusivement manuelles.
Chaque prélèvement est conditionné individuellement.

Notre système de traçabilité mobile génère un identifiant unique pour chaque prélèvement qui va suivre le matériel végétal tout au long du processus de production.

Plusieurs types de matériels sont collectés selon l'espèce et l'itinéraire technique de production que nous avons développés (fruits pour graines, rameaux pour boutures, branches pour génie végétal).



PRÉLÈVEMENTS DE BOUTURES POUR LA PRODUCTION DE JEUNES PLANTS

Pour garantir la réussite des bouturages, nous privilégions le prélèvement sur des sujets jeunes, sur moins de 10% du volume de branches.

Nous prélevons exclusivement sur des rameaux de l'année, sains, vigoureux, de diamètres inférieurs à 2 cm et de taille inférieure à 20 cm.
La coupe est nette, réalisée en biseau de façon à optimiser la cicatrisation du plant-mère.

Le matériel de coupe est systématiquement désinfecté, entre chaque individu.
En fonction des espèces d'arbres et d'arbustes, la période de récolte s'étend du printemps à l'automne.

PRÉLÈVEMENTS DE SEMENCES POUR LA PRODUCTION DE JEUNES PLANTS

Les graines sont récoltées sur des sujets âgés, vigoureux, présentant un volume de graines conséquent. La quantité de semences récoltées ne dépasse jamais 25% du stock présent.

Nous ne pratiquons aucun élagage en vue de faciliter les prélèvements.
La période favorable pour la récolte de graine s'étend de l'été à l'automne.

PRÉLÈVEMENTS DE BOUTURES DE SAULE POUR LES OPÉRATIONS DE GÉNIE VÉGÉTAL

Le génie végétal emploie des matériaux vivants, notamment des boutures de saule implantées directement sur chantier.

En fonction des techniques utilisés, plusieurs types de boutures sont employées :

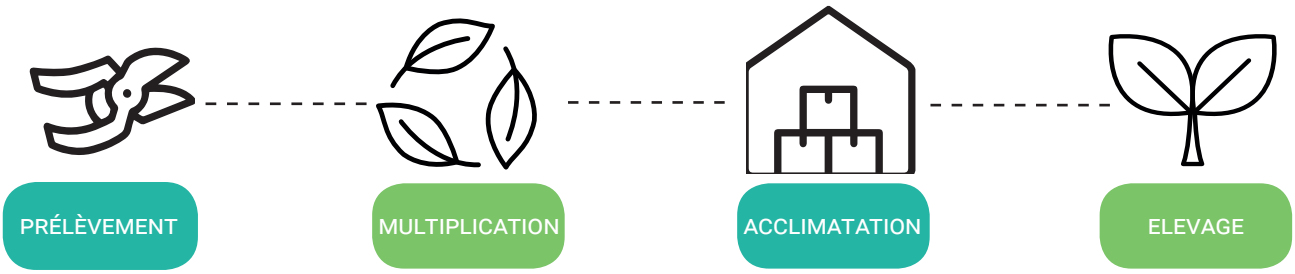
- Branches à fascines : longueur 2 et 3 mètres, diamètre entre 1.5 et 4 cm
- Branches à lit de branches : longueur environ 2 mètres, diamètre 1 à 3 cm
- Branches à lits de plançons : longueur d'environ 80 cm, diamètre 0.5 à 2 cm

PHASES DE PRODUCTION

Dans un souci de brassage génétique des espèces produites nous prélevons toujours sur un maximum de pieds-mères.

Nous priorisons les techniques de multiplication par semis (multiplication sexuée).
Dans une seconde mesure nous pratiquons le bouturage (multiplication asexuée), sur un nombre beaucoup plus important de sujets.

Nous utilisons notre laboratoire pour des extractions ou scarifications particulières de graines.



Les phases de multiplication et pré-acclimatation sont réalisées dans notre pépinière.

Nous travaillons dans des serres aux conditions contrôlées (tables chauffantes, «fog system») afin de favoriser un parfait enracinement.

Dès que les plantules issues des germinations de graines présentent le stade 4 feuilles et que les boutures sont suffisamment racinées, les jeunes plants sont mis en élevage en godets forestiers profonds.
Cet élevage s'étale sur 6 à18 mois selon les espèces.

Cette étape de croissance est réalisée en extérieur, et a pour objectif :

- D'atteindre une taille et une force nécessaire à leur plantation,

- De soumettre les jeunes plants à leurs futures conditions climatiques.

En fonction des sites de récoltes et de leurs conditions climatiques, les végétaux peuvent être élevés chez des pépiniéristes partenaires locaux.

Ces prestataires sont sélectionnés selon leur position géographique et climatique, pour être au plus proche des lieux de récolte.
Nous privilégions des partenaires selon un critère social et écologique, à savoir, des pépiniéristes de petite taille, des E.S.A.T. avec section horticole.

La signature d'une charte d'élevage permet de cadrer les conditions et le respect des prescriptions que nous formulons.

TRAÇABILITÉ & S.I.G.

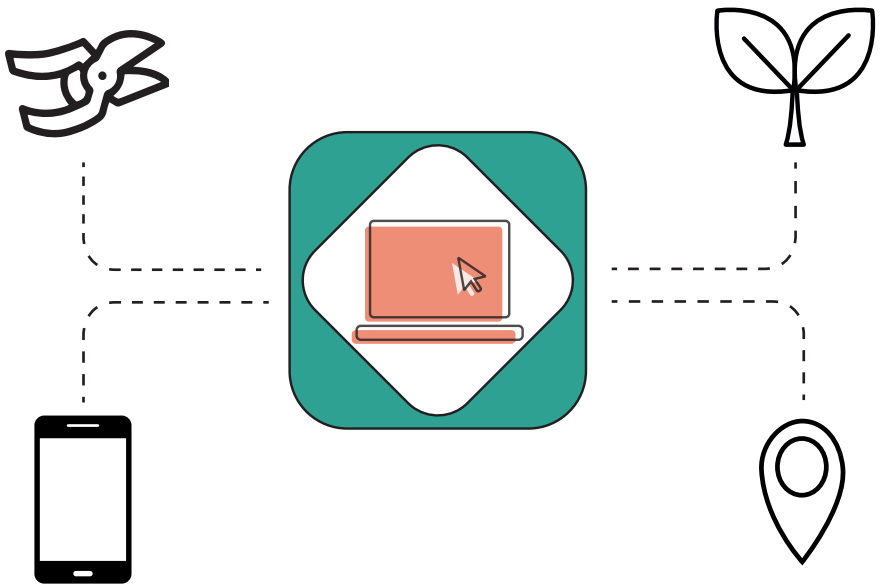
Les opérations de prospection et de prélèvement font l'objet d'un traitement informatique.

Les sites et leurs stations sont géoréférencés et les diverses données attributaires récoltées sont saisies dans notre Système d'Information Géographique (S.I.G.).

Lors de l'opération de collecte, les caractéristiques du prélèvement, les références de l'espèce ainsi qu'un point GPS sont enregistrés pour chaque individu dans notre application moblie de traçabilité.

L'origine du plant produit est conservée tout au long du processus de production.

Une étiquette est imprimée à chaque étape de la phase de production, comportant l'identifiant du plan ainsi qu'un QR Code permettant de remonter au pied mère et à la station du site de prélèvement.



La compilation des informations de notre S.I.G. et de notre application de traçabilité permet d'obtenir une fiche détaillée pour chaque chaque plant prélevé :

- Descriptif complet de la station de prélèvement
    - Altitude, situation géographique et topographique
    - Type de sols et potentiel agronomique
    - Descriptif phyto-sociologique et écologique
    - Ambiance climatique
- Date et type d'opération de prélèvement
  (collecte de semences, prélèvements de rameaux / leurs poids ou quantités)
- Le descriptif du pied-mère, stade phénologique
- Photos du pied mère

Un compte rendu annuel est adressé au propriétaire ou gestionnaire, qui précise par site et par station les diverses opérations de collectes ayant eu lieu au cours de l'année.
Les dates de prélèvement, le nombre d'individus et les quantités de matériels végétal y sont mentionnés. Ces données sont fournies sous forme de tableau synthétique, et assorti de compléments cartographiques.

Label Végétal Local

Notre société propose des végétaux labellisés depuis le

9 octobre 2025

39 espèces labellisées pour la région Méditerranéenne

Marque collective garantissant l'origine locale des végétaux sauvages, déposée à l'INPI

Ce label a été créé en 2014 suite à un appel à projet du Ministère de l'Ecologie dans le cadre de la Stratégie nationale pour la biodiversité.
Les initiateurs de ce projet sont la Fédération des conservatoires Botaniques Nationaux, l'AFAC-Agroforesteries et Plante & Cité.

Le Végétal local® est un label garantissant l'origine locale des végétaux et plantes messicoles pour chacune des 11 régions d'origine en France.

Ce label s'applique à tous les végétaux indigènes (non horticoles), issus de prélèvements durables dans le milieu naturel. Il garantit la traçabilité des semences et plants depuis leur région de collecte jusqu'à leur commercialisation.

06 RÉFÉRENCES

ÉTUDE ET CONCEPTION

- Restauration, confortement et reboisement de 3,5 ha de ripisylve sur les Sorgues
Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues
- Restauration de berge en technique de génie végétal
Communauté de Communes Cœur de Lozère
- Etude de faisabilité pour la constitution d'une pépinière des Sorgues
Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues
- Etude en génie écologique de reconstitution d'un écotone rivulaire de la ripisylve de la Meyne
ASA de la Meyne, Orange

DIAGNOSTIC DE PATRIMOINE ARBORÉ

- Etablissement public d'aménagement Nice Ecovallée
- Etablissement public d'aménagement et de gestion des eaux Huveaune – Côtiers – Aygalades
- SPLA Riviera Française Aménagement
- Mairie de l'Escale

PROGRAMME PLURIANNUEL DE PRÉLÈVEMENTS ET FOURNITURE DE VÉGÉTAUX SAUVAGES

- Syndicat de l'AOC Côte du Rhône
- Syndicat des Vignerons des Costières de Nîmes
- Parc Naturel Régional du Verdon
- Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez
- Syndicat Mixte du Bassin du Gapeau

FOURNITURE DE VÉGÉTAUX SAUVAGES

- Chambres d'agriculture des Bouches du Rhône, du Vaucluse et de l'Hérault
- Communauté de Communes Pays des Sorgues et Monts de Vaucluse
- Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault
- Sète agglopôle méditerranée
- Provence Alpes agglo
- Mairies d'Orange, de Valleron, d'Allons, de l'Isle-sur-la-Sorgue
- Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie et PACA
- Parcs Naturels Régionaux : Alpilles, Camargue
- Syndicat Mixte Orb et Libron - Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance
- Station expérimentale de la Pugère (13)
- La Compagnie des Forestiers
- ATP Environnement
- Geco Ingénierie
- Ideverde
- Solev
- BRL
- Bio de Provence
- CIVAM Paca
- France tunage
- Philp Frères
- SCOP Agroof
- AOP Ventoux, côtes du Rhone

Plantation de haies, fournitures et travaux de plantation

AOC Châteauneuf du Pape
- Domaine du Vieux Télégraphe
- Château Beaucastel
- Château de la Nerthe
- Clos Mont Olivet
- Domaine Roger Perrin
- Domaine Beaurenard
- Maison Brotte
- Maison Ogier
- Clos Bimard
- Domaine Siffrein
- Domaine Sénéchaux
- Domaine Marcoux
- Vignobles Mayard
- Domaine Tour Saint Michel
- Domaine Saint Prefert
- Château de la Fond du Loup
- Domaine de la Charbonnière
- Domaine Galévan
- Domaine Mayard
- Château Simian
- Domaine la Durbane

AOC Tavel
- Domaine de l'Anglore
- Domaine de Lafond Roc Epine
- Les Carteresses
- Coopérateurs de la cave de Tavel

Grands comptes
- EDF
- Saint-Gobain
- HERE Europe BV
- Compagnie Nationale du Rhône

Maîtrise d'oeuvre de travaux de transplantation

- Sète agglopôle méditerranée
- Etablissement public d'aménagement et de gestion des eaux Huveaune – Côtiers – Aygalades
- Établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau - Menelik

Conservatoire d'espèces végétales

- Association Les Courens - Beaumes-de-Venise (84)

Sauvegarde d'espèces anciennes dans le cadre de la création d'un verger conservatoire câprier, muscat des murs (Capparis spinosa L.)
Projet lauréat de la Fondation du Patrimoine dans la catégorie 'Nature aménagée & préservation de la biodiversité'.

Conservatoire d'espèces végétales protégées

- Véolia Ile de France - Choisy-le-Roi (94)
- Museum national d'Histoire naturelle *(Coordinateur : Simon LANG, responsable de la graineterie du MNHN)*

Construction d'un usine sur un site industriel sensible en île de France.
Production de plants de luzerne orbiculaire (Medicago orbicularis), à partir de collecte de graines effectuées sur des sites spécifiques en règion parisienne, ayant vraisemblablement été des zones refuges au moment des glaciations du quaternaire (phénotypes et génotypes spécifiques).

- Société du canal de provence – Pennes Mirabeau (13)

Rénovation de canalisation : collecte, préparation et semis de graines de chardons à épingles (Carduus acicularis).

- Régie eau d'Azur – Rimplas (06)

Construction d'une station d'épuration : collecte, préparation et semis de Seslérie argentée (Sesleria argentea) et d'Odontite de Provence (Odontites luteus subsp. Prvincialis).

- Biotope agence corse – Cap sud (2A)

Emmenée d'une ligne THT Italie – Corse : mise en culture de graine de Genévrier à gros fruit (Juniperus oxycedrus subsp. Macrocarpa).

- RSK Ingénierie - Six four les plages (83) **(en cours)**

Construction d'une Zone d'activité economique : collecte, préparation et semis de graines de Luzerne à écussons (Medicago scutellata) / Transplantation, élevage et plantation d'Alpistre bleuâtre (Phalaris coerulescens).

- EcoMed - Bormes-les-mimosas (83) **(en cours)**

Refection des berges du Battaillet : mise en culture de graine de et plantation d'Euphorbe de terracine (Euphorbia terracina).

- SNCF Réseau - Montblanc (34) **(en cours)**

Ligne Montpellier-Perpignan : mise en culture de graine et plantation Polygonum romanum subsp. gallicum (Renouée de Fance).

07 PORTFOLIO











De haut en bas

Exemples de sites de prélèvement
- Gorges du Gardon
- Gorges de Chassezac
- Vallon du Groseau

- Opérations de collecte

De haut en bas

- Collecte de fascines de Saule
- Jeunes plants - Jeunes plants de Sambucus nigra - Ficus carica en godet forestier
- Jeunes plants en serre

















Ci-dessus et à droite :
- Acclimatation des plants

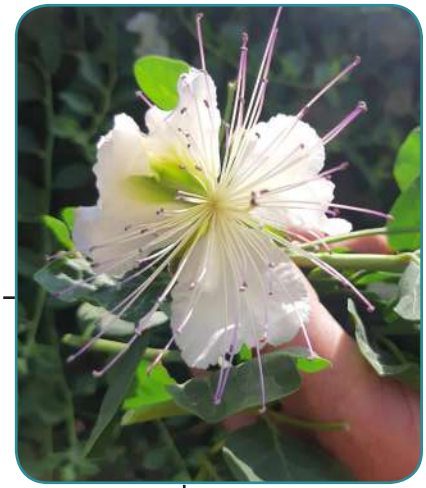
Ci-dessous :
- Jeunes plants de Coronille glauque

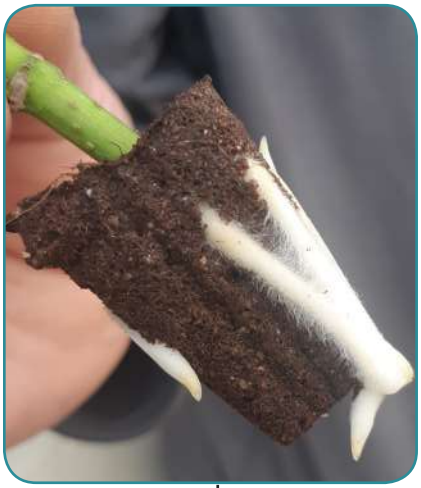
- Fleur de câprier

- Jeunes plants en serre











De haut en bas

- Extension de ripisylve, ilôt Chiron à Sorgues
- Manchon de protection et paillage chanvre
- Restauration de berge, Cœur de Lozère
- Plantation de haies à Châteauneuf-du-Pape
- Plantation intraparcellaire de fruitiers à Tavel
- Plantation de haies dans les talus à Tavel













08 CONTACTS

cérèsflore
végétal sauvage

SIÈGE SOCIAL
PÉPINIÈRE & UNITÉ DE MULTIPLICATION

780 route d'Orange
84725 Loriol du Comtat

contact@ceres-flore.fr
www.ceres-flore.fr

SIRET : 92808287400019
RCS : Avignon 928082874

INUPP : FR-LR01961
TVA : FR16928082874

Directeur technique
Arnaud MILLION

07 86 75 77 52
a.million@ceres-flore.fr